



# Donnez votre avis sur l'espace civique

- Le travail de la société civile est vital pour les droits de l'homme, le développement, la paix et la sécurité
- Les restrictions et attaques contre la société civile persistent à tous les niveaux
- L'ONU cherche à protéger la société civile et à promouvoir l'espace civique - **et nous avons besoin de votre avis sur la meilleure façon de le faire lors de consultations en ligne qui auront lieu en janvier 2020**

## Nous, peuples des Nations Unies, résolu:

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre,
- à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,
- à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande

*(Préambule de la Charte des Nations Unies)*

## Qu'est-ce que c'est l'espace civique ?

Partout à travers le monde, les peuples demandent quelque chose de fondamental: avoir leur mot à dire dans les décisions concernant leur avenir. Pour ce faire, ils ont besoin d'un espace qui leur permet de prendre la parole, de s'organiser et d'agir, y compris en ligne. Les libertés démocratiques fondamentales – liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique - sont essentielles dans ce contexte, ainsi que la garantie d'un environnement sûr. La participation citoyenne, à tous les niveaux, est une assurance que les mesures politiques traitent des problèmes réels, et contribuent à ce que les sociétés soient plus résilientes, et les décisions plus légitimes.

*Nos partenaires sont indispensables et nous devons tous faire davantage pour protéger et promouvoir le droit fondamental de dialoguer avec les Nations Unies.*

Antonio Guterres  
Secrétaire général des Nations Unies

## Pourquoi l'espace civique est-il important?

Un espace sûr, ouvert et libre, assurant à toutes et tous de se faire entendre, de s'exprimer, de débattre et de manifester pacifiquement est **une condition indispensable au développement durable, au maintien de la paix et de la sécurité, à l'assistance humanitaire, au respect des droits de l'homme et à l'état de droit**. Tenir la promesse du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de «ne laisser personne de côté» signifie redoubler d'efforts pour faire en sorte que toutes les voix soient entendues, y compris celles traditionnellement exclues.

*Je félicite les forces inestimables de la société civile pour leur leadership et leur dynamisme tout au long du Programme 2030. Ensemble, nous pouvons faire progresser notre vision commune et construire un monde de paix, de prospérité, de dignité et de chances pour tous.*

Amina Mohammed  
Secrétaire général adjoint  
des Nations Unies

L'opposition au rôle de la société civile est puissante et ne fait que s'accroître: discours hostiles, campagnes de harcèlement, de désinformation et de diffamation, en ligne et hors ligne. Les organisations de la société civile, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement et de l'assistance humanitaire, se trouvent souvent confrontées à des restrictions budgétaires et à des règles d'enregistrement complexes, parfois sous le prétexte de garantir la sécurité. Journalistes indépendants, activistes de la paix, travailleurs humanitaires, jeunes activistes, défenseurs travaillant sur le droit à la terre, minorités et groupes indigènes, défenseurs de l'environnement, militants pour l'égalité des femmes et les droits des LGBTI, militants travaillant sur la migration et le déplacement interne, etc. : tous sont fréquemment victimes d'attaques, de poursuites judiciaires, parfois de meurtres<sup>1</sup>. Trop souvent, ceux qui tuent, agressent et harcèlent, que ce soit pour le compte d'États ou d'autres groupes, restent impunis.

## L'ONU et l'espace civique

La mise en œuvre de tous les piliers de l'ONU dépend des contributions de différentes communautés et groupes de la société civile, y compris des voix critiques. Un espace civique ouvert offre également une place aux groupes qui ne partagent pas les valeurs de l'ONU. La meilleure réponse à ces voix consiste à défendre nos principes et valeurs, consacrés dans la Charte des Nations Unies, et à protéger l'espace civique tout en répondant aux actes de ceux qui en abusent.

Les entités des Nations Unies, aux niveaux mondial, régional et national, collaborent depuis longtemps avec la société civile pour mettre en œuvre leurs programmes: fournir des services qui sauvent des vies, soutenir la médiation et les activités d'après-conflit, suivre l'évolution de la situation politique et sociale. Dans le volet humanitaire, la société civile fait partie du principal forum de coordination humanitaire du système des Nations Unies pour la prise de décision, soit le Comité permanent interorganisations. L'ONU a également cherché à promouvoir et à protéger l'espace civique de multiples façons, par le biais de la programmation relative à l'état de droit, du développement des capacités et de la protection des libertés fondamentales. Les mécanismes indépendants des Nations Unies chargés des droits de l'homme se sont activement impliqués dans la promotion et la protection de l'espace civique.

*Le Comité permanent interorganisations (CPI) est le forum de coordination humanitaire du système des Nations Unies le plus ancien et du plus haut niveau qui assure la cohérence des efforts, élabore les politiques et discute des priorités pour un renforcement de l'action humanitaire. Le CPI rassemble 19 directeurs des entités des Nations Unies et des autres entités et veille à ce que la société civile fasse partie intégrante du processus dans son ensemble, depuis l'élaboration de la politique jusqu'à sa mise en œuvre.*

Créée en 1991 par la  
résolution 46/182 de  
l'Assemblée générale des

<sup>1</sup> [unstats.un.org/sdgs/report/2019/goal-16/](https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/goal-16/)

Plus de 7 millions de personnes ont exprimé leurs points de vue lors des discussions mondiales «Mon monde», qui ont contribué à la formulation des objectifs de développement durable. La société civile a également fourni des informations sur les réalisations et les lacunes des Nations Unies dans le domaine de l'espace civique au cours des deux dernières années, dans les contextes de la consolidation de la paix et des femmes, de la paix et de la sécurité; dans le cadre de Beijing + 25 et de sa mise en œuvre, le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement; et au rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la mise en œuvre par l'ONU de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme à son 20<sup>ème</sup> anniversaire.

### Passer le travail de l'ONU sur l'espace civique au niveau supérieur - les 3 P:

- ✓ **Promouvoir l'espace civique:** conseiller et militer pour que divers groupes de la société civile puissent participer sans danger aux affaires publiques, y compris par le biais de manifestations pacifiques; saisir les opportunités d'élargir l'espace pour la société civile et souligner systématiquement les contributions positives de la société civile
- ✓ **Travailler en partenariat avec la société civile:** consolider le dialogue entre la société civile et l'ONU ainsi que renforcer les politiques et les pratiques en matière de participation / partenariats avec la société civile, en s'appuyant sur les expériences existantes de l'ensemble du système des Nations Unies
- ✓ **Protéger les acteurs de la société civile:** coordonner et renforcer l'action de l'ONU pour protéger efficacement les acteurs de la société civile, notamment ceux qui coopèrent avec l'ONU et qui peuvent être victimes de représailles, en recensant et diffusant des exemples de bonnes pratiques dans l'ensemble du système des Nations Unies



### Alors, comment pouvez-vous contribuer?

Nous invitons la société civile à partager ses conseils sur la meilleure manière de réaliser les «3 P». Soyez prêts à faire part de vos observations et suggestions lors des consultations en ligne qui se dérouleront du 13 au 24 janvier 2020 sur la plateforme [Global Dev Hub](#). Une invitation, avec un lien vers le site de discussion en ligne, sera bientôt disponible.

## Questions pour consultations

### **Partenariat / participation:**

- Quels sont les points d'entrée pour vous engager dans les organisations et / ou les processus de l'ONU, aux niveaux international et national? Quels sont les défis que vous rencontrez lors de vos contacts avec les Nations Unies (par exemple, des points d'entrée / contacts moins clairs, des procédures opaques et complexes, etc.)? Avez-vous déjà contesté des décisions qui limitaient votre participation à l'ONU?
- Comment recevez-vous des informations sur le travail et les processus de l'ONU? Avez-vous rencontré des difficultés pour accéder à des informations sur les politiques et processus de l'ONU? Quelles mesures proposez-vous pour améliorer l'accès à l'information et la qualité de l'information?
- En vue de «ne laisser personne derrière», que peut faire l'ONU pour tendre la main à divers acteurs ou groupes de la société civile (femmes, jeunes, personnes handicapées, personnes âgées, minorités ethniques et religieuses, peuples autochtones, LGBT individus etc.) dans votre pays / région / zone de travail? Pouvez-vous donner de bons exemples de l'ONU en contact avec des groupes spécifiques?
- Avez-vous des commentaires sur la participation de la société civile aux organes et / ou forums intergouvernementaux (Assemblée générale, Conseil de sécurité, ECOSOC, Conseil des droits de l'homme, Examen périodique universel, diverses commissions, etc.)? Des groupes spécifiques (par exemple, les femmes, les jeunes, les migrants, les minorités, les peuples autochtones, les groupes LGBT, etc.) se heurtent-ils à des obstacles plus importants que ceux des autres pour accéder aux forums intergouvernementaux des Nations Unies? Comment l'ONU pourrait-elle soutenir les efforts en faveur d'une plus grande diversité?

### **Protection des acteurs de la société civile:**

- Quel rôle attendez-vous de l'ONU dans les situations où des acteurs de la société civile sont menacés (par exemple d'intimidation, de menaces et d'attaques en ligne et hors ligne)? Pouvez-vous donner des exemples de l'ONU prenant de telles mesures?
- Comment l'ONU pourrait-elle renforcer son rôle de protection, y compris dans les cas d'intimidation et / ou de représailles contre des personnes qui coopèrent ou cherchent à coopérer avec l'ONU?

### **Promotion et promotion de l'espace civique:**

- Quel rôle l'ONU et ses hauts responsables devraient-ils jouer vis-à-vis des autorités nationales pour garantir une participation sûre de la société civile aux discussions sur les politiques nationales et aux processus décisionnels? Comment l'ONU peut-elle soutenir une participation diverse à ces processus (par exemple, des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des

personnes handicapées, des minorités ethniques et religieuses, des peuples autochtones, des personnes LGBT)?

- Quel rôle les Nations Unies devraient-elles jouer pour faire en sorte que les citoyens aient voix au chapitre (par exemple en ce qui concerne les lois et les politiques nationales en matière de manifestations, d'accès à l'information, de libertés d'expression et d'association)?
- Comment l'ONU pourrait-elle renforcer son soutien politique à la société civile (par exemple par des exposés plus positifs sur la société civile, des réunions au cours de visites de haut niveau, des consultations régulières, etc.)?